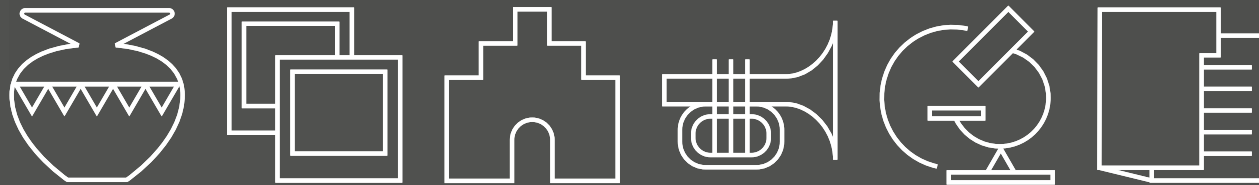




FEDERESCUE



Federal Rescue Strategy for Science & Cultural Heritage

Crisis Handbook

Sommaire

- 3 **Sommaire**
- 4 **Introduction**
- 5 **Principes de base de la planification d'urgence**
 - 6 Phases
 - 7 Disciplines
 - 8 Abréviations
 - 9 PC-Ops
 - 10 Zones d'intervention d'une situation d'urgence
 - 11 CC-COM et le CC-PROV
 - 12 Cellules de crise nationales
 - 13 Méthodologie de réunion avec l'horloge RPADAS
- 14 **Procédures FEDERESCUE**
 - 15 Rôles dans la Cellule de crise interne
 - 16 Description des rôles
 - 17 Infrastructure pour une cellule de crise
 - 18 Gestion de l'information avec le rapport de situation initiale
 - 19 Gestion de l'information avec le tableau de bord FAN
 - 20 Communication de crise réflexe
 - 21 Importance des exercices
 - 22 Contacts utiles
- 23 **Colophon**

Introduction

La plateforme FEDERESCUE, coordonnée par l'IRPA, rassemble des représentants des dix Établissements Scientifiques Fédéraux (ci-après, ESF) à savoir, les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces (AGR), la Bibliothèque royale de Belgique (KBR), l'Institut d'aéronomie spatiale de Belgique (IASB), l'Institut royal météorologique de Belgique (IRM), l'Institut royal du patrimoine artistique (IRPA), l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique (IRSNB), le Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC), les Musées royaux d'art et d'histoire (MRAH), les Musées royaux des beaux-arts de Belgique (MRBAB) et l'Observatoire royal de Belgique (ORB), ainsi que de la Cinémathèque royale de Belgique (CINEMATEK) et de la Politique scientifique fédérale (Belspo).

Élaboré à la suite de la formation donnée par le Centre de crise National (NCCN) à l'attention des membres de la plateforme FEDERESCUE en novembre 2023, le présent document propose un guide à destination des ESF pour protéger leurs équipes, leurs visiteurs, leurs bâtiments et leurs collections (y compris le patrimoine digital) en cas de crise. L'objectif est de proposer plusieurs instruments et de contribuer ainsi à une approche harmonisée de la gestion de crise pour les ESF.

Un premier volet comprend le **cadre théorique** avec un résumé des principaux concepts de la planification d'urgence en Belgique.

Un second volet propose des **fiches d'action pratiques** pour celles et ceux qui doivent remplir des missions dans le cadre des cellules de crise internes des ESF.

Ce guide ne décrit pas « ce qui est », mais bien « ce qui pourrait être ». Il est et doit rester un document vivant. Au fur et à mesure que la plateforme FEDERESCUE et ses actions prennent forme, il peut dès lors être actualisé et adapté au fonctionnement de chaque ESF.

En conclusion, ce guide favorise l'élaboration d'une gestion de crise unifiée au sein des ESF, basée sur les mécanismes nationaux de planification et de gestion des urgences. Un cadre de référence partagé est indispensable pour atteindre cet objectif.

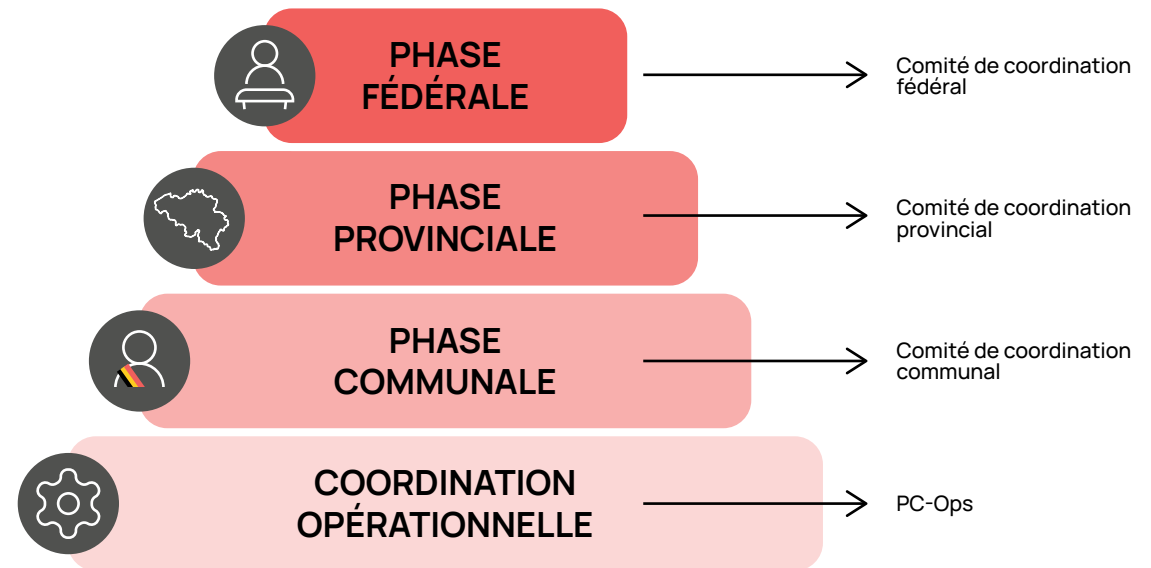
Principes de base de la planification d'urgence



Phases

Il existe une phase de coordination opérationnelle et trois phases de coordination stratégique, qui se différencient entre-elles par l'ampleur de l'intervention, c'est-à-dire par la montée en puissance des moyens engagés et par l'importance de sa gestion :

- **Phase de coordination opérationnelle** : il s'agit d'une mission multidisciplinaire visant à limiter les conséquences d'une situation d'urgence en organisant les diverses interventions sur le terrain ;
- **Phase communale** : il s'agit d'une phase de renfort, coordonnée par le bourgmestre, lorsque l'ampleur de la situation d'urgence nécessite sa gestion au niveau communal. Elle est déclenchée par le bourgmestre territorialement compétent ;
- **Phase provinciale** : cette phase est coordonnée par le gouverneur, lorsque l'ampleur de la situation d'urgence nécessite sa gestion au niveau provincial ou bien lorsque les conséquences directes de la situation d'urgence dépassent le territoire de la commune. Elle est déclenchée par le gouverneur territorialement compétent ;
- **Phase fédérale** : dès lors que l'événement nécessite une coordination entre plusieurs provinces ou touche à des risques nationaux, la phase est alors déclenchée et gérée par le ministre de l'Intérieur.



Disciplines

Lors d'une situation d'urgence, on ne fait pas référence à des services (service d'incendie, ambulances, police) mais à des disciplines (1, 2, 3, 4 ou 5).

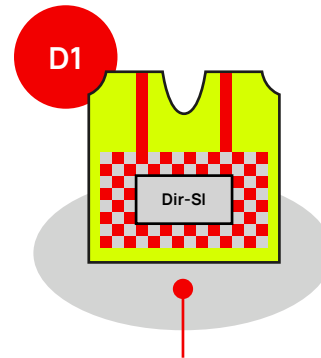
Une discipline est un ensemble de missions réalisées par différents services.

Au total, il y a 5 disciplines.

- Discipline 1 : **les opérations de secours**
- Discipline 2 : **les secours médicaux, sanitaires et psychosociaux**
- Discipline 3 : **la police du lieu de la situation d'urgence**
- Discipline 4 : **l'appui logistique**
- Discipline 5 : **l'information à la population**

Étant donné que chaque discipline comprend un ensemble de missions, certaines missions peuvent être réalisées par différents services. Par exemple, un pompier (généralement D1) peut également soigner des victimes (mission D2), la Protection civile (D4) peut aider à éteindre un incendie (D1) et le porte parole de la zone de police (D3) peut parfois s'adresser à la presse ou à la population (D5).

Chaque discipline a son propre directeur dans le Poste de commandement opérationnel (PC-Ops).



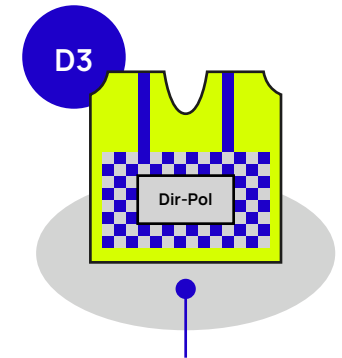
Opérations de secours

Gérer la situation, mettre les personnes et les biens à l'abri, réquisitionner du personnel et du matériel si nécessaire.



Secours médicaux, sanitaires et psychosociaux

Lancer la chaîne médicale, administrer des soins médicaux et psychosociaux, transporter les victimes, prendre des mesures de santé publique, mettre sur pied un centre d'accueil pour les victimes et leurs familles.



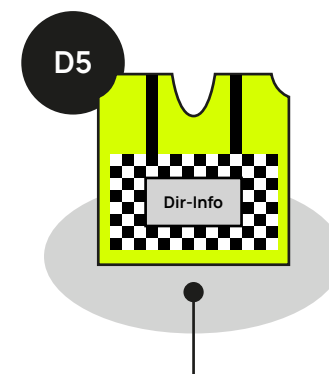
Missions de police

Organiser des périmètres afin que les services de secours puissent facilement arriver et partir, maintenir et rétablir l'ordre du lieu de la situation d'urgence, identifier les personnes décédées, apporter une assistance à l'enquête judiciaire.



Appui logistique

Procurer un renfort en personnel ou matériel, prévoir un lieu et les moyens techniques nécessaires afin que les différentes disciplines puissent se concerter, fournir de l'eau et de la nourriture aux services de secours et aux personnes touchées.



Alerte et information de la population

Donner de l'information sur la situation, les mesures prises et les recommandations aux personnes concernées, réaliser une analyse des perceptions et besoins de la population, des médias et des groupes-cibles spécifiques, accueillir la presse et l'informer.

Abréviations

| NL | FR | Description |
|---------------------------|---------------------------|--|
| CBRN | CBRN | Chimique, Biologique, Radiologique et Nucléaire |
| CC-Gem | CC-Com | Comité de coordination communal/ Cellule de crise communale |
| CC-Fed/COFECO | CC-Fed/COFECO | Comité de coordination fédéral |
| CC-Prov | CC-Prov | Comité de coordination provincial/ Cellule de crise provinciale |
| CIC | CIC | Centre d'information et de communication provincial (Dispatching police - 101) |
| Motorkapot-overleg | Concertation capot | Première concertation des services de première intervention (D1, D2, D3) |
| CRC-W | CRC-W | Centre régional de crise de Wallonie |
| NC112 | CU112 | Centrale d'urgence 112 |
| HVZ | ZDS | Zone de secours |
| ICMS | ICMS | Incident Crisis Management System |
| CP-Ops | PC-Ops | Poste de commandement opérationnel |
| Dir-CP-Ops | Dir-PC-Ops | Directeur du poste de commandement opérationnel |
| ANIP | PGUI | Plan général d'urgence et d'intervention |
| PSIP | PIPS | Plan d'intervention psychosocial |
| MIP | PIM | Plan d'intervention médical |
| FGP | PJF | Police judiciaire fédérale (déconcentrée) |
| VMP | PMA | Poste médical avancé |
| PEB | PPD | Point de première destination |
| BNIP | PPUI | Plan particulier d'urgence et d'intervention |
| PZ | ZP | Zone de police (PoLoc) |

PC-Ops

Lors d'une gestion de crise, une coordination opérationnelle sur le terrain est nécessaire. Un poste de commandement opérationnel, ou PC-Ops, est alors créé.

Le PC-Ops est responsable de :

- La concertation multidisciplinaire qui dirige les services opérationnels sur le terrain et coordonne la gestion de crise opérationnelle ;
- La coordination stratégique jusqu'à ce que l'autorité compétente en prenne la charge.

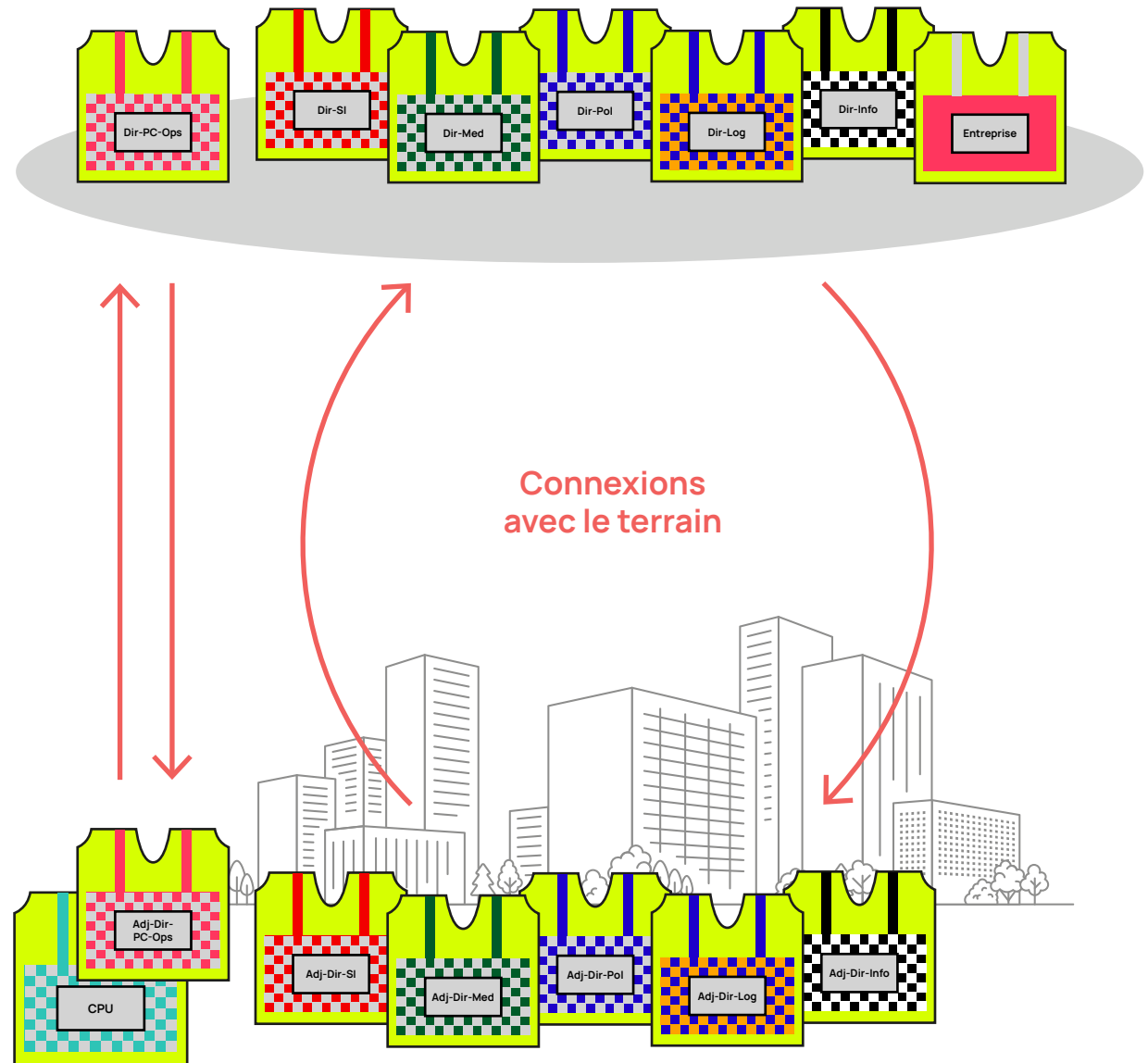
On trouve dans ce PC-Ops :

- Un directeur du poste de commandement opérationnel ou Dir-PC-Ops.
- Un responsable de chaque discipline.
 - Discipline 1 : le directeur de la zone de secours ou Dir-SI,
 - Discipline 2 : le directeur secours médical ou Dir-Med,
 - Discipline 3 : le directeur police ou Dir-Pol,
 - Discipline 4 : le directeur logistique ou Dir-Log,
 - Discipline 5 : le directeur information ou Dir-Info.
- Des experts et représentants des collectivités ou des entreprises.

Le Dir-PC-Ops est l'officier le plus haut gradé sur place. Cette personne doit disposer d'une attestation de compétence Dir-PC-Ops.

Chaque discipline a son propre adjoint qui fait le lien entre le PC-Ops et le terrain.

Dans le PC-Ops



Zones d'intervention d'une situation d'urgence

Les zones d'intervention sont les zones déterminées par les services de secours au moment de la situation d'urgence. Elles seront définies au moment même sur base d'une évaluation de la situation (ex. orientation du vent, nombre de personnes impliquées, type d'incident).

- La **zone rouge** (périmètre d'exclusion) est exclusivement accessible aux services de secours indispensables à l'intervention. Le DIR-PC-Ops décide quelles sont les mesures de protection appropriées.
- Dans la **zone orange** (périmètre d'isolation) se trouve de l'appui pour les services d'intervention. C'est là que se situe généralement le poste de commandement opérationnel et le PMA (poste médical avancé). C'est également dans cette zone que se trouve la Cellule de crise interne de l'Établissement scientifique fédéral (ESF) concerné par la crise (sous réserve de la décision du Dir-PC-Ops). Les employés et visiteurs éventuels présents dans cette zone reçoivent des directives adaptées.
- Dans la **zone jaune** (périmètre de dissuasion), des mesures sont prises pour garantir l'accès des services d'incendie aux zones rouge et orange et le bon déroulement de l'intervention (par exemple, déviation de la circulation, renvoi des curieux...).

PPD : il s'agit d'un point de rendez-vous déterminé à l'avance dans les plans d'urgence, situé en dehors de la zone de danger, où tous les moyens (aides) sont rassemblés, y compris ceux mis à disposition pour prendre en charge le patrimoine et sa protection. Sur base des besoins, le moyen le plus approprié est envoyé sur le site, dans la zone adéquate.

ZONE ROUGE

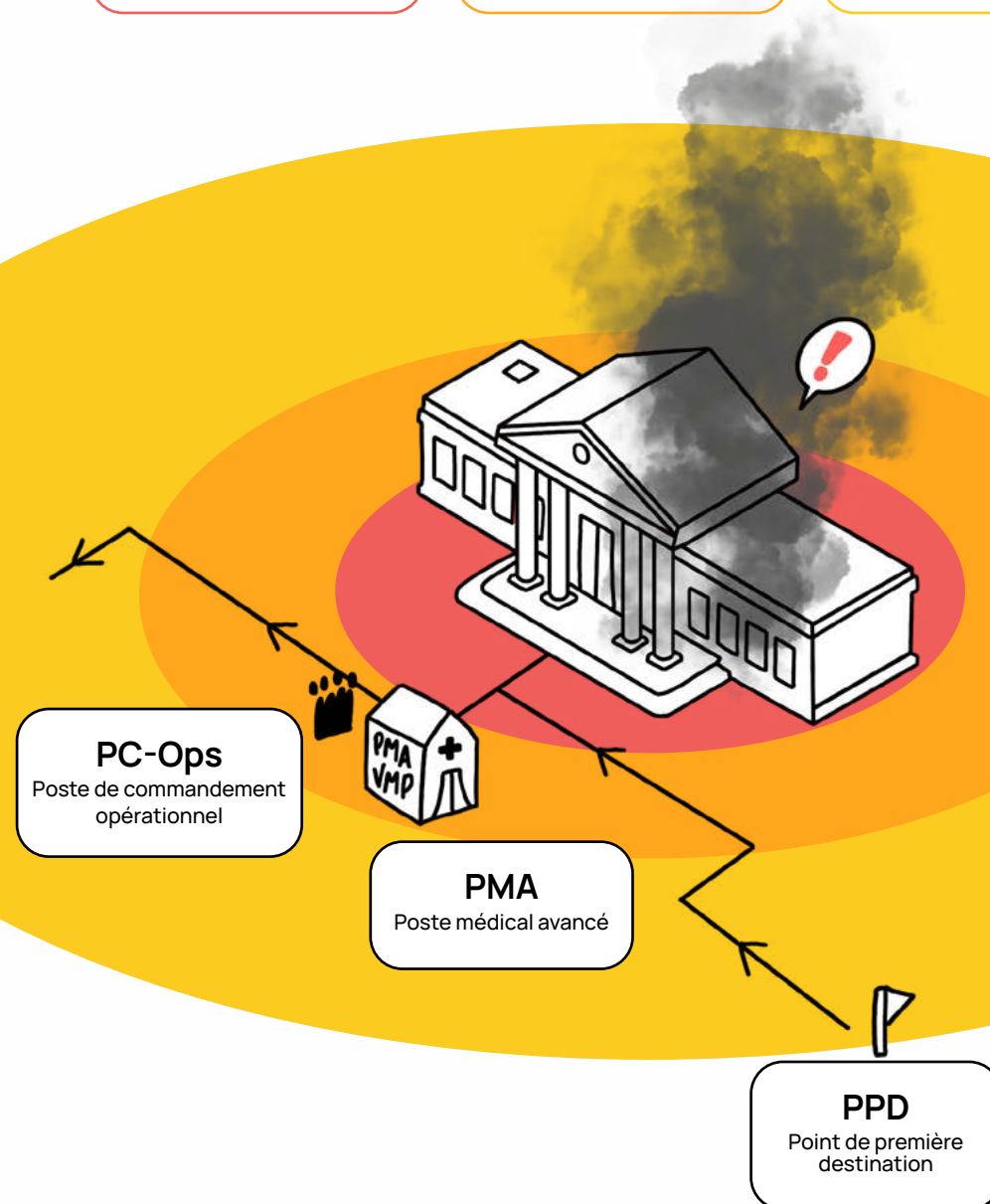
Périmètre d'exclusion

ZONE ORANGE

Périmètre d'isolation

ZONE JAUNE

Périmètre de dissuasion



CC-COM et le CC-PROV

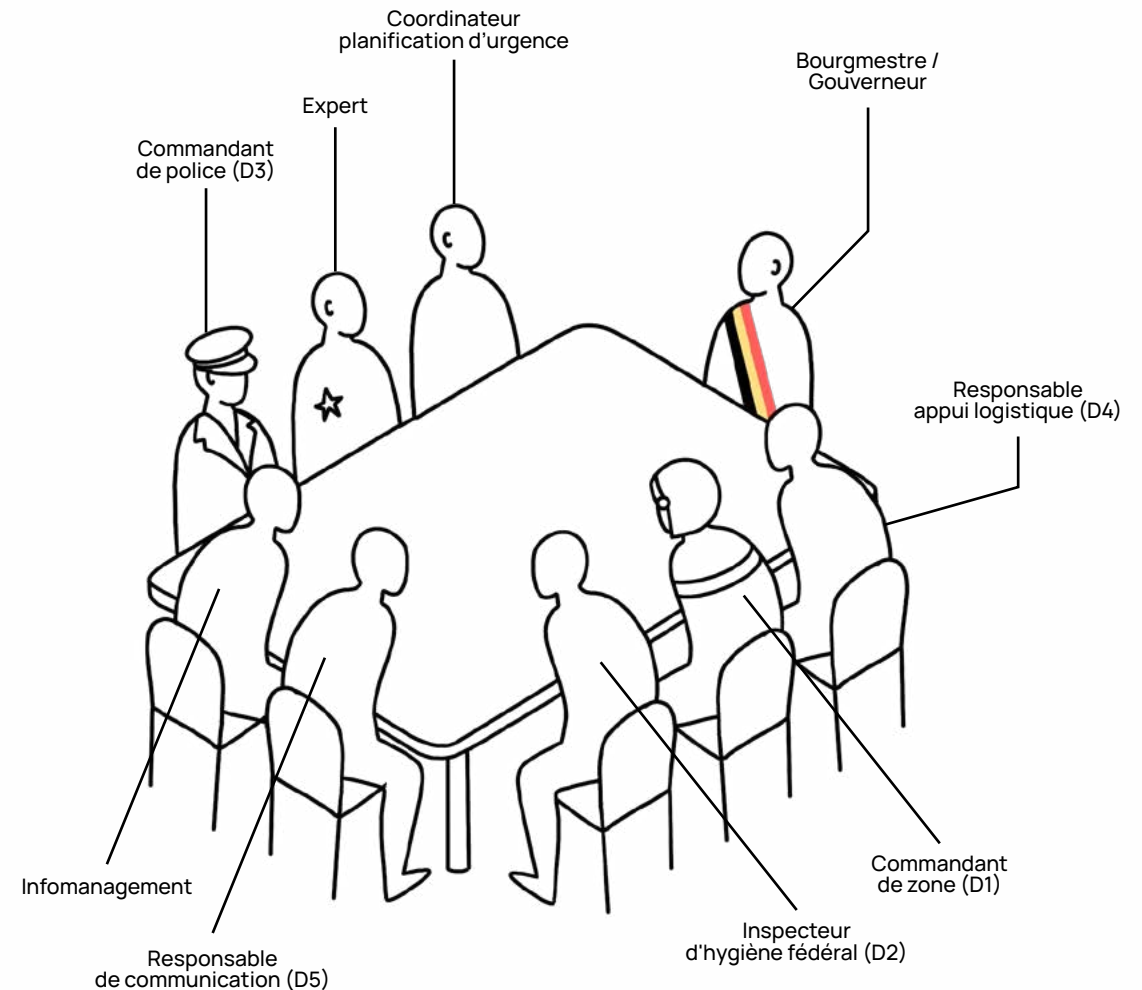
Lors d'une phase communale, la direction de la gestion de crise est une compétence du **bourgmestre**. Lors du déclenchement d'une phase communale par le bourgmestre, un comité de coordination communal, ou **CC-COM**, se réunit.

Lors d'une phase provinciale, la direction de la gestion de crise est une compétence du **gouverneur**. Lors du déclenchement d'une phase provinciale par le gouverneur, un comité de coordination provincial, ou **CC-PROV**, se réunit.

On retrouve dans ce CC-COM / CC-PROV :

- Le bourgmestre (CC-COM) / le gouverneur (CC-PROV).
- Le coordinateur planification d'urgence (CPU).
- Un responsable de chaque discipline.
 - Discipline 1 : Dir-D1.
 - Discipline 2 : Dir-D2.
 - Discipline 3 : Dir-D3.
 - Discipline 4 : Dir-D4.
 - Discipline 5 : Dir-D5.
- Si nécessaire : une cellule de travail qui prépare certaines missions et les exécute (cela peut également être une cellule de travail par discipline).
- Si nécessaire : d'autres personnes requises dans la gestion de la crise, par exemple, des experts.

Le comité de coordination est en contact constant avec le poste de commandement opérationnel sur le terrain, selon l'horloge de réunion (cf. page 13).

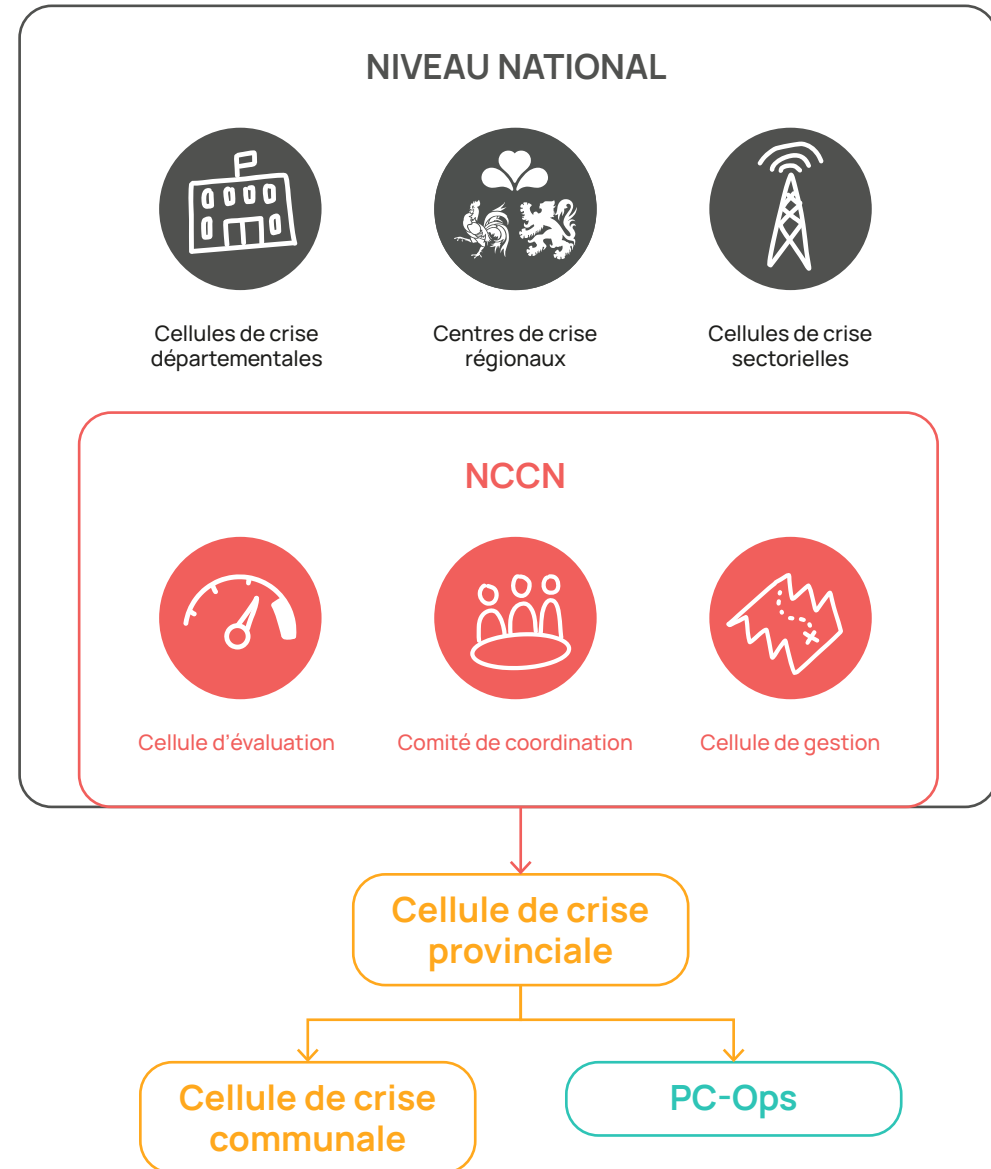


Cellules de crise nationales

Lors de la phase fédérale, la direction de la gestion de crise est une compétence du ministre de l'Intérieur. Lors du déclenchement d'une phase fédérale par le ministre, quatre cellules différentes se réunissent :

- La **cellule d'évaluation** (CELEVAL) rassemble de l'information, réalise une évaluation de la situation et adresse un avis au COFECO. Cette cellule est composée d'experts des différentes autorités et services compétents.
- Le **comité de coordination** (COFECO) dresse une image de la situation et de son évolution, propose des mesures pour protéger la population à la cellule de gestion et répartit les moyens supralocaux disponibles. Cette cellule est composée de représentants des disciplines et des services publics.
- La **cellule de gestion** ratifie les propositions du COFECO. Cette cellule est composée des ministres compétents. Ils ont la compétence de décréter des mesures et en sont politiquement responsables.
- La **cellule d'information** (CELINFO/INFOCEL) communique sur les mesures. Cette cellule est composée des responsables de la communication ou des porte-paroles des départements concernés.

Le comité de coordination fédéral est toujours en contact avec la(les) cellule(s) de crise provinciale(s) et les centres de crise des Régions et des administrations impliquées, qui exécutent les décisions prises pour ce qui concerne leurs compétences.



Méthode d'organisation de réunions

Pour gérer une crise, il est important que tout le monde parle la même langue et utilise la même approche de la crise. Le modèle proposé, appelé modèle IBOBBO en néerlandais, est conçu pour permettre de construire une équipe particulièrement résistante, capable de regarder au-delà des procédures et de s'adapter rapidement à des situations changeantes.

Avant la réunion (individuel)

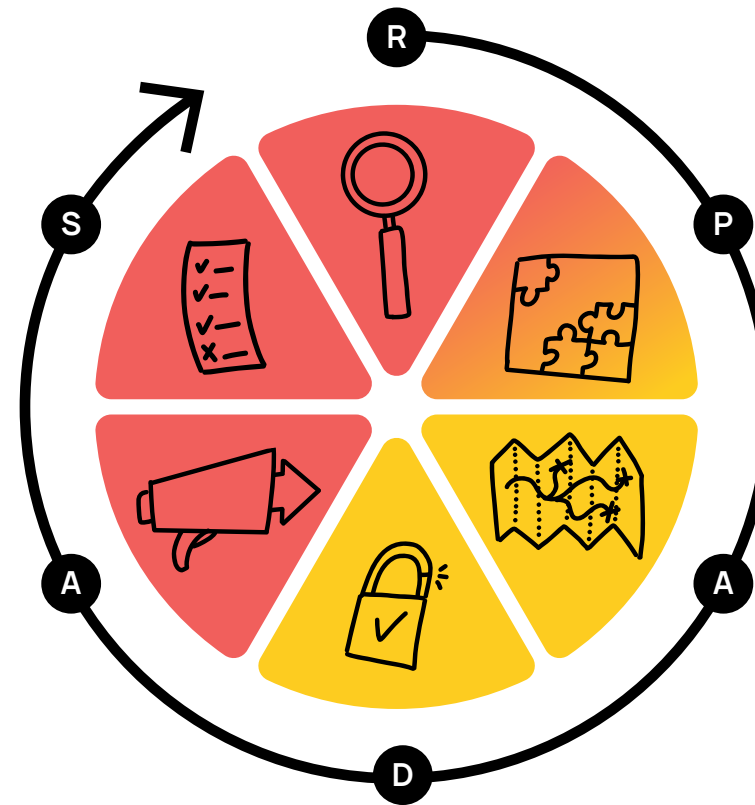
- **Renseignement** (collecter les informations)

Pendant la réunion (collectif)

- **Percevoir** (se représenter la situation avec une image commune ou « common operational picture »)
- **Apprécier** (élaborer un jugement)
- **Décider**

Après la réunion (individuel)

- **Appliquer**
- **Assurer le suivi**
- **Renseignement** :
Nouvelles informations → nouveau cycle



● Individuel
● Collectif

R RENSEIGNEMENT
Les DIR collectent des informations auprès de leurs services sur le terrain (image mono-disciplinaire) : Que se passe-t-il ? Quelles mesures ont été prises ? Quels sont les problèmes potentiels ?

P PERCEVOIR
Les images mono-disciplinaires sont rassemblées pour former une image commune multidisciplinaire de l'incident.

A APPRÉCIER
Après l'analyse de la situation actuelle et de l'évolution future de l'incident, toutes les options possibles pour combattre l'incident sont envisagées : Quelle décision ? Quel effet ?

D DÉCIDER
Toutes les décisions sont prises sous la direction du DIR-PC-Ops, conseillé au mieux de leurs capacités par les DIR et experts pour une prise de décision éclairée.

A APPLIQUER
Tous les DIR donnent des ordres à leur adjoint afin de diriger les équipes sur le terrain. Via les adjoints, les renforts ou les moyens peuvent être demandés au sein des disciplines.

S SUIVIS
Le suivi est assuré en examinant les effets des actions entreprises, les nouveaux problèmes qu'elles entraînent, les décisions et les points sur lesquels la stratégie doit être ajustée.

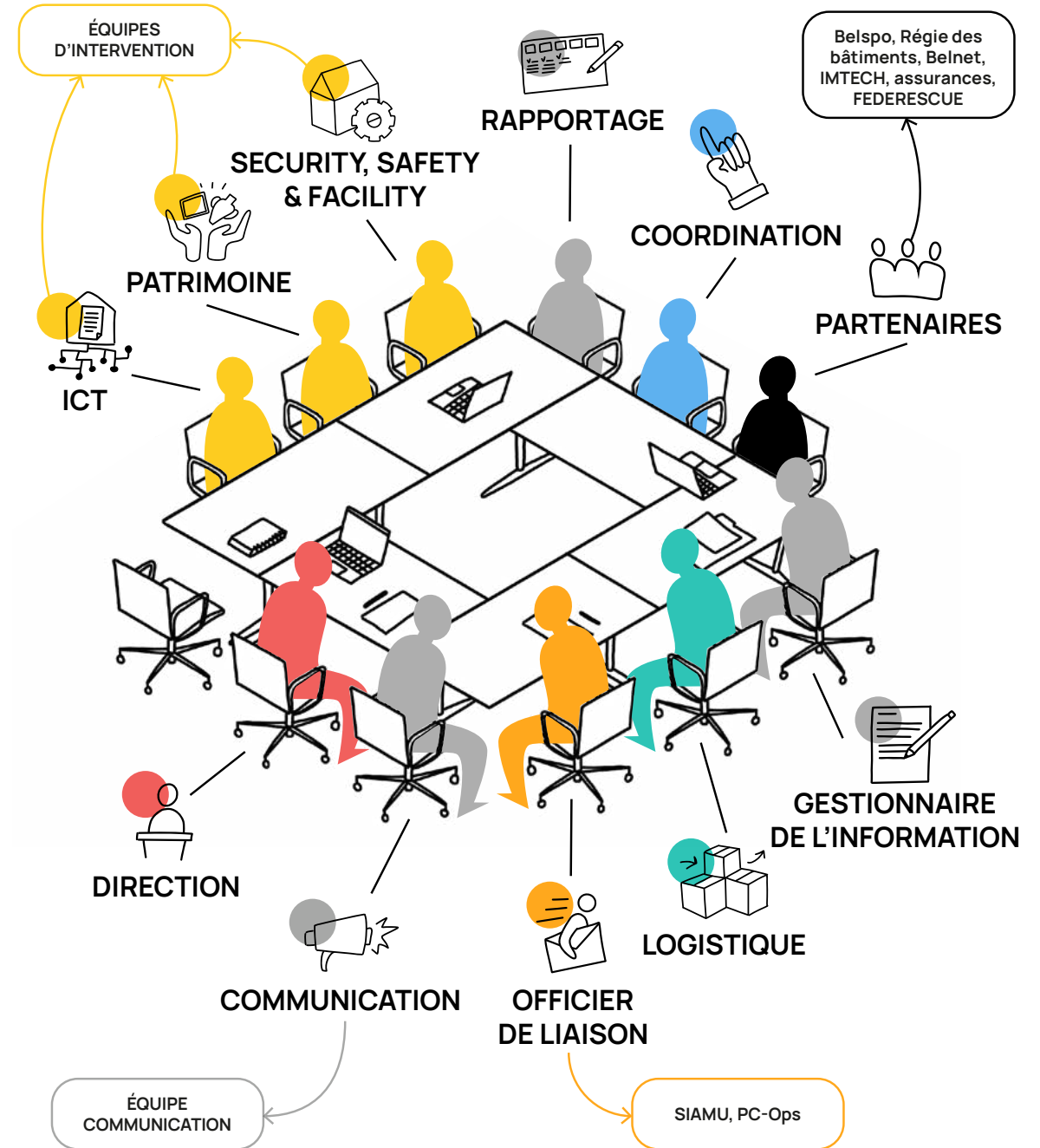
Procédures FEDERESCUE



Rôles dans la Cellule de crise interne

Le **Comité de Coordination** (CC-COM ou CC-PROV) prend en charge la gestion de la situation d'urgence.

La **cellule de crise interne** opère sous la responsabilité du Comité de Coordination et met en œuvre les décisions politiques de ce dernier. Chaque ESF composant la plateforme FEDERESCUE possède sa propre cellule de crise interne.



Description des rôles



COORDINATION DE LA CELLULE DE CRISE INTERNE

Personne en charge de la conduite de crise. Elle coordonne toutes les actions durant les urgences, prend les décisions (ou conseille la Direction sur les décisions à prendre) et donne les instructions. Ce rôle est endossé soit par la Direction, soit délégué aux responsables de la coordination d'urgence (la responsabilité finale des actions menées par la cellule interne de crise incombe à la Direction).



FACILITY

Personne chargée de l'infrastructure.



SECURITY

Personne chargée de la protection physique des bâtiments.



SAFETY

Personne chargée de la prévention et protection des personnes.



DIRECTION

Personne qui endosse le rôle de représentant de l'établissement. Elle est responsable des décisions.



OFFICIER DE LIAISON

Seule personne qui sera en lien avec les services de secours. Responsable de la fluidité de la circulation des informations. Il doit être capable d'engager sa responsabilité et de prendre des décisions. Un rôle primordial, qui peut donc être attribué à la direction. NB : il est possible qu'en tout début de crise, une seule personne soit sur site (ex : concierge ou gardien) et que cette personne doive jouer temporairement le rôle d'officier de liaison en attendant d'être remplacé.



COMMUNICATION

Personne chargée de gérer les contacts avec la presse, avec les partenaires et les publics de l'institution, de préparer les communiqués en collaboration avec la discipline communication du PC-Ops.



LOGISTIQUE

Personne chargée d'organiser la relève des équipes et leur ravitaillement, de la gestion des besoins en termes d'infrastructure, de matériel, d'aide externe.



PATRIMOINE

Personne chargée du sauvetage du patrimoine de l'établissement.



ICT

Personne chargée de la sauvegarde des données et de faire remonter des informations concernant la sauvegarde des données informatiques de l'établissement.



RAPPORTAGE

Personne chargée de rédiger le journal d'intervention à chaque réunion de la cellule de crise interne.



GESTIONNAIRE DE L'INFORMATION

Prise de notes lors des réunions.

Infrastructure pour une cellule de crise

L'infrastructure pour abriter les réunions de la cellule de crise interne doit être prévue en amont de la crise. Il faut prévoir :

→ Un grand espace modulaire contenant :

- Une grande table autour de laquelle seront installés les intervenants principaux
- Des sièges en second plan pour les adjoints qui doivent suivre les prises de décision pour pouvoir les appliquer sur le terrain

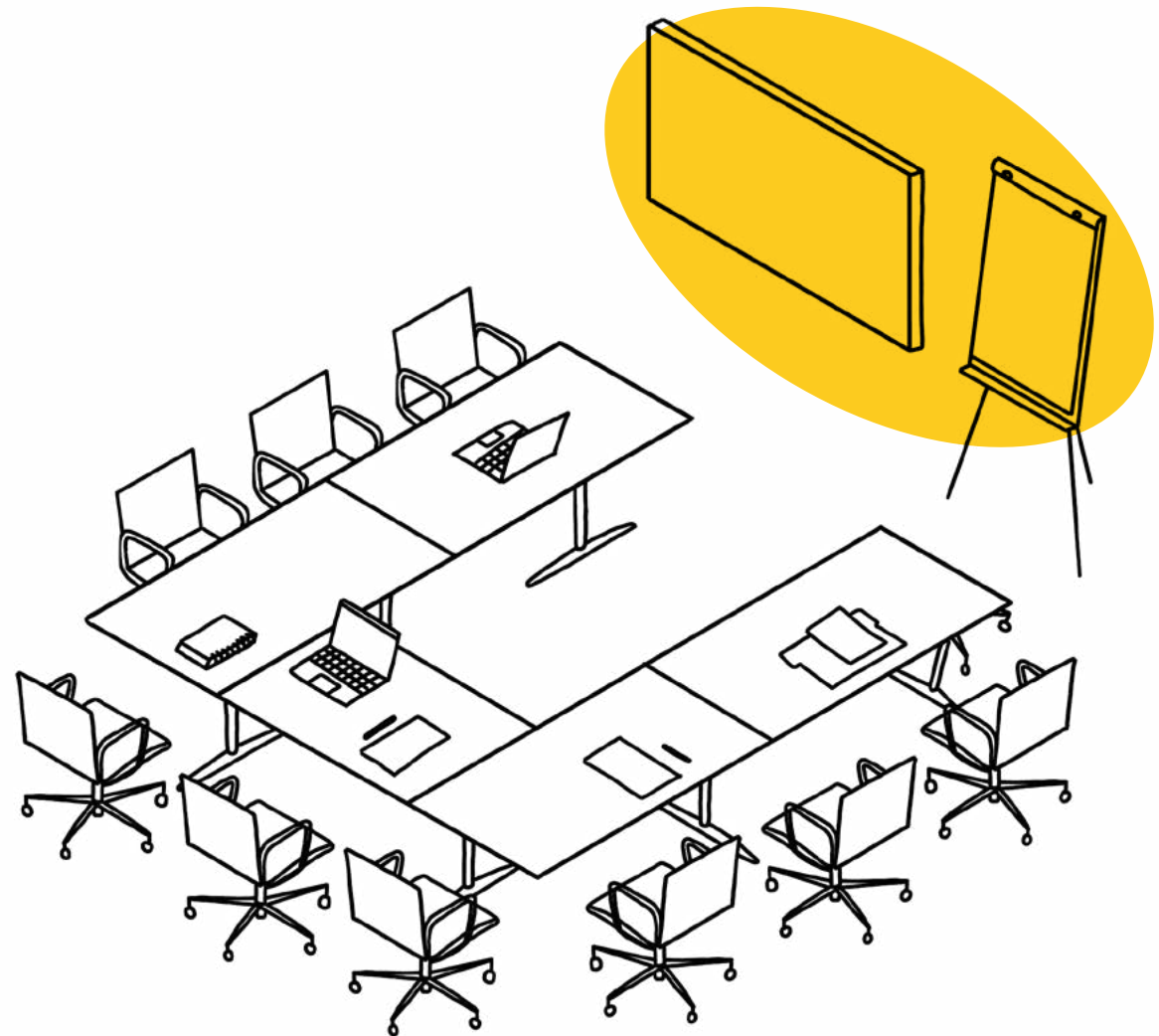
→ De la technologie dont :

- Un projecteur et/ou un grand écran
- Du wifi
- Des microphones (facultatif)
- Des ordinateurs de secours
- Des chargeurs de secours

→ Un tableau blanc (2,5m de long sur 1m de haut)

→ Des plaques d'identification des différents intervenants

→ Des possibilités de back-office / de salles annexes pour accueillir des services d'appui

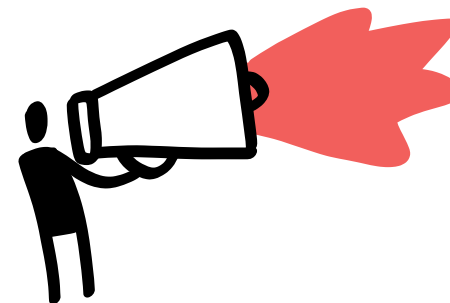


Gestion de l'information avec le rapport de situation initiale

L'acronyme METHANE est un moyen mémotechnique pour organiser et communiquer les informations relatives à une urgence. Ces informations permettent de créer une image mentale commune de la situation au tout début d'une situation de crise

L'acronyme METHANE est utilisé pour établir un rapport d'alerte en cas d'incident majeur.

| | | |
|----------|-------------------------|---|
| M | Major Incident Declared | Quel est le niveau de crise ? Quelle est la phase d'intervention ? |
| E | Exact Location | Quelle est la localisation géographique exacte de l'incident ? |
| T | Type of Incident | De quel type d'incident s'agit-il ? |
| H | Hazards | Quels sont les dangers potentiels ? |
| A | Access | Quel est la voie d'accès (dé)conseillée ? |
| N | Number of Casualties | Quel est le nombre de blessés ? |
| E | Emergency Services | Combien de moyens sont nécessaires ? Quels sont les services déjà sur place ? |



Gestion de l'information avec le tableau de bord FAN

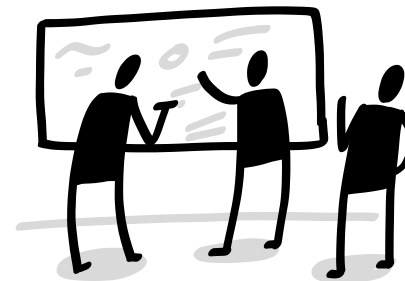
Lors de la mise en place d'une cellule de crise interne, le rôle du gestionnaire de l'information est primordial. Afin d'organiser l'information, une méthode utilisée est le tableau de bord. Son objectif est d'obtenir une image commune **pendant** une réunion de crise pour :

- Synthétiser les informations en étant bref et concis
- Consigner formellement les décisions prises
- Partager les informations entre tous les acteurs
- Tenir les organisations et les autorités informées
- Enregistrer une ligne du temps

Le tableau de bord est un aperçu **dynamique**, il donne en permanence l'état actuel de l'incident (suppression et écriture en continu).

La méthode standard utilisée est le FAN.

| FAITS Quels sont les faits ? | ACTIONS Que sommes-nous en train de faire ? | NÉCESSITÉS Quels sont nos besoins (informations, renforts, etc.) ? |
|---------------------------------|--|---|
| | | |



Communication de crise réflexe

La communication de crise consiste à mettre en œuvre des stratégies de communication spécifiques avant, pendant et après une situation d'urgence. Cela inclut la coordination des informations, la gestion des médias sociaux, la création de FAQ, et la collaboration avec différents acteurs.

L'importance de la communication de crise réside dans sa capacité à fournir des informations rapides, complètes et correctes, à maintenir la confiance du public, à coordonner efficacement les efforts et à minimiser les erreurs potentielles, assurant ainsi une réponse plus efficace et une récupération plus rapide après un incident.

Cette communication de crise doit se faire en collaboration avec la D5 du PC-Ops.

Attention, lorsqu'un collaborateur ou une collaboratrice d'un ESF est directement contacté·e par les médias, il est important de NE PAS répondre aux questions et de rediriger les journalistes vers la Direction de l'ESF et/ou l'équipe chargée de la communication de crise. L'objectif est en effet de **centraliser les demandes** et de **transmettre des informations homogènes**.

WE KNOW!

INFORMATION

Que se passe-t-il ?
Qui est impliqué ?
Où ? Victimes ?
Causes de l'incident ? ...

WE DO!

COMPORTEMENT

Qu'est-ce que je peux faire ?
Qu'est-ce que je ne peux pas faire ?
Que se passe-t-il maintenant ?
Que fait-on pour les personnes concernées ?
Que font les services de secours ?

WE CARE!

SENSEMAKING

Comment l'organisation ou le gouvernement perçoit-il les événements ?
Comment dois-je me sentir par rapport à cela ? Quelles émotions émanent des personnes impliquées et de la population au sens large ?

WE'LL BE BACK!

ATTENTES

Quand et comment dois-je m'attendre à recevoir plus d'informations ?
Vers qui me diriger ?



TIPS

Que votre approche soit:
Directe : confirmez la situation dès que possible (ne rien cacher)

Ouverte : osez dire « je ne sais pas » ou « je n'ai pas encore toutes les informations »

Prudente : ne donnez que des informations validées (rapidité VS exactitude)

Cohérente : évitez toute information contradictoire, accordez vous avec vos partenaires de crise (chacun parle pour ses compétences)

Anticipative : pensez une étape plus loin

Attention pour les groupes-cibles difficiles à atteindre!

Importance des exercices

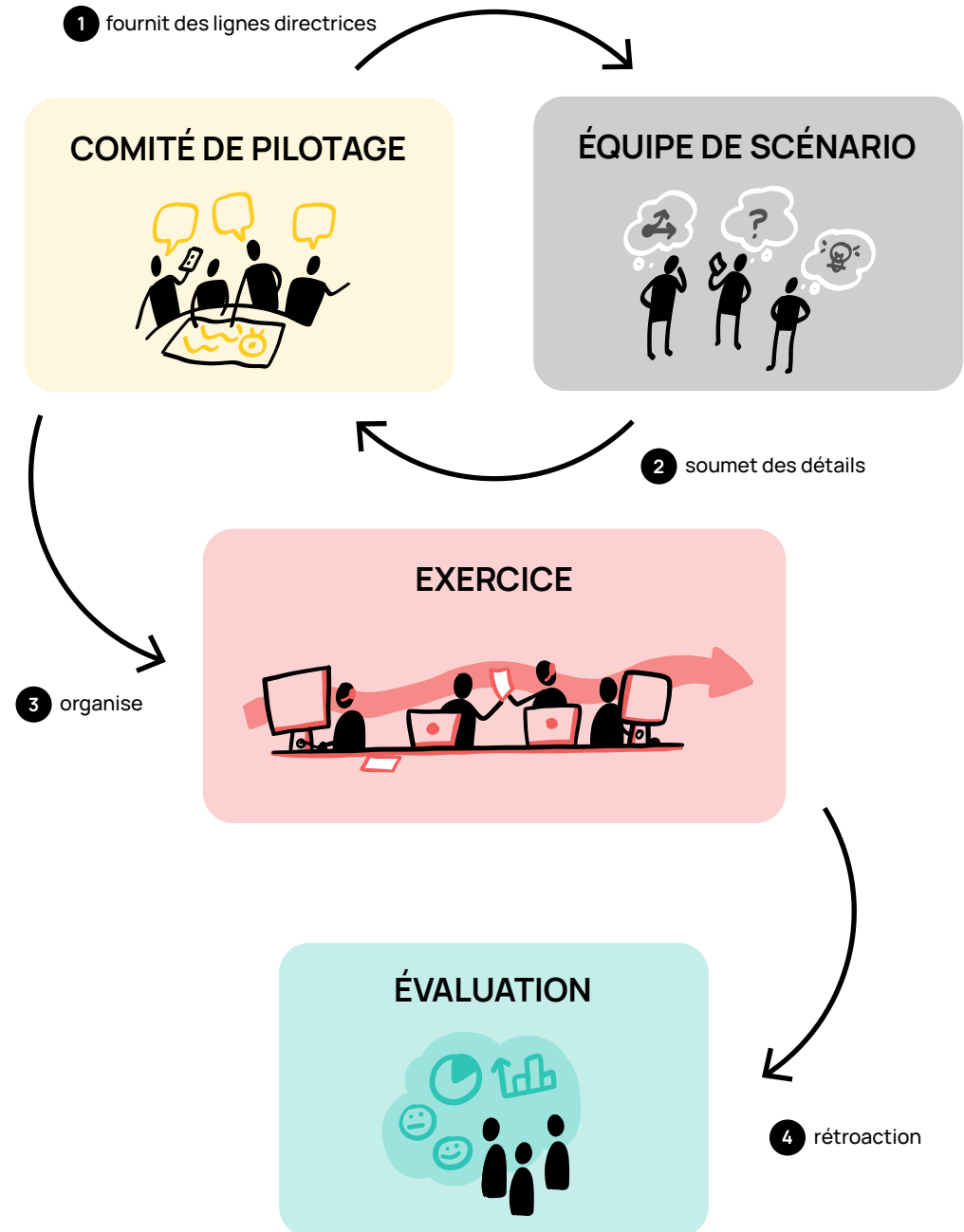
Pourquoi faire des exercices ?

- Tester les procédures
- Détecter les obstacles imprévus
- Tester le flux d'informations
- Développer une routine
- Sensibiliser
- Vérifier la planification
- Apprendre à se connaître

Comment organiser un exercice ?

- **Comité de pilotage**
Décide des détails pratiques, des participants, des objectifs, des modalités.
- **Équipe de scénario - orientation pratique**
Écrit un scénario (qui sera top-secret pour les participants à l'exercice) et intervenir en cas de besoin.
- **Évaluateurs**
Évaluent si les objectifs de l'exercice sont remplis, son déroulement, les réactions des participants, les processus et procédures.
- **Observateurs**
Suivent le cours de l'exercice.

À la suite de l'exercice, une évaluation doit être réalisée. Elle permet de déterminer si la planification est bien faite et complète, si les procédures et méthodologies sont connues et si les objectifs de l'exercice sont atteints. Enfin, l'évaluation mène à un plan d'action, réalisé sur base des enseignements dégagés.



Colophon

Cette publication a été conçue grâce à une collaboration entre le Centre de crise National (NCCN), l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) et le Service public fédéral de programmation Politique scientifique (Belspo), dans le cadre de l'initiative FEDERESCUE (Federal Rescue Strategy for Science and Cultural Heritage).

Principaux créateurs de contenu

Centre de crise National
FEDERESCUE

Coordination de la publication

Estelle De Bruyn (IRPA),
Bert Hertenweg (NCCN),
Laure Marique (IRPA),
Yves Nevens (Belspo)

Mise en page et identité visuelle

Visuality

Remerciements

Nous tenons à remercier Bert Hertenweg, Dieter Crauwels et Noémie Clamor du NCCN pour avoir orchestré cette formation, ainsi que tous les collègues des Etablissements scientifiques fédéraux qui soutiennent, collaborent et contribuent à l'épanouissement de FEDERESCUE.

FEDERESCUE est une initiative du Secrétaire d'État à la Politique scientifique Thomas Dermine et est soutenue par Belspo.

© FEDERESCUE, NCCN et IRPA, 2024

Ce travail est disponible sous la licence [Creative Commons Attribution Non-commercial Share Alike](#).

